

# LECTRA: Déclaration mensuelle du nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social au 30.11.2018

Cette déclaration est établie en application de l'article L.233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

## **Date d'arrêté des informations :**

30 Novembre 2018

## **Nombre total d'actions composant le capital social :**

31 819 445

## **Total brut <sup>(1)</sup> des droits de vote :**

32 056 141

## **Total net <sup>(2)</sup> des droits de vote :**

32 026 858

*<sup>(1)</sup> Conformément au deuxième alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote*

*<sup>(2)</sup> Le total net est égal au total brut diminué des actions privées de droit de vote (actions détenues en propre)*

En dehors des seuils prévus par la loi, il n'y a pas d'obligation statutaire particulière en matière de franchissements de seuils

Lectra · 16 – 18, rue Chalgrin · 75016 Paris · France

Société anonyme au capital de € 31 577 881 · 300 702 305 RCS Paris

www.lectra.com

## **Pièce jointe**

- [LECTRA : Déclaration mensuelle nombre actions \(30.11. 2018\).pdf](#)